



Avranches,
le 16 août 2021

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Nous avons la chance de vous compter, vous et/ou votre enfant, parmi nos 600 adhérents et nous vous en remercions.

Pour la première fois depuis la création de notre Club , en 1985, nous connaissons une situation inédite – contexte sanitaire oblige – qui nous a empêchés de pratiquer nos activités sportives habituelles.

Comme vous le savez, depuis septembre 2020, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures complémentaires dans le cadre de la crise sanitaire actuelle. Ces dernières ont eu un impact important sur la pratique de vos activités sportives.

Bien évidemment, la lutte contre la propagation de la COVID-19 fait partie de nos priorités.

Nous avons donc décidé pour les licences de l'année 2020-2021 de ne compter que la part de la Fédération qui est de 30,00€ pour l'ensemble des adhérents.

Pour les adhérents qui ont réglé la totalité de la licence, nous allons effectuer le remboursement en déduisant la part de la Fédération (30,00€).

Pour les licences non encaissées, nous allons restituer le ou les chèques aux personnes concernées en échange du règlement de la part de la Fédération (30,00€).

Sans réponse de votre part, le ou les chèques seront remis en Banque.

Nous vous rappelons que pour la reprise des activités, tout rassemblement réunissant ou recevant du public le pass sanitaire est obligatoire (justificatif vaccinal application Tous AntiCovid).

Nous espérons votre présence pour la rentrée 2021-2022 et vous en remercions à l'avance.

L'Association GYM OXYGENE

Gym Oxygène
Sylvie FORVEILLE
24,résidence du Bocage
50300 SAINT MARTIN DES CHAMPS